

Fin d'année morose : l'économie régionale fléchit mais résiste

Insee Conjoncture Pays de la Loire • n° 48 • Mars 2024

Au 4^e trimestre 2023, l'emploi se stabilise dans les Pays de la Loire. Seuls le tertiaire non marchand et l'industrie créent de l'emploi, tandis que ce dernier se stabilise dans le tertiaire marchand et poursuit son recul dans l'intérim et la construction. Le taux de chômage est stable, à 5,9 %. Le volume d'heures rémunérées ralentit de nouveau mais reste supérieur à son niveau du 4^e trimestre 2022. Dans la construction, le nombre de permis de construire et de mises en chantier rebondit dans le parc collectif. Les créations d'entreprises se replient tandis que les défaillances poursuivent leur progression. La fréquentation hôtelière est en retrait par rapport au 4^e trimestre 2022.

L'emploi se stabilise au 4^e trimestre 2023

Au 4^e trimestre 2023, dans les Pays de la Loire, l'emploi salarié est quasi stable : +0,1 %, après +0,2 % au trimestre précédent. La région compte ainsi 1,58 million d'emplois salariés, soit une création nette de 2 100 emplois. En France, l'emploi est stable, dans un contexte de quasi-stagnation de l'activité économique : le PIB augmente légèrement de 0,1 % au 4^e trimestre 2023, après une stabilité au trimestre précédent. Au total, au 4^e trimestre, l'emploi salarié dépasse de 0,8 % (soit 12 810 emplois) son niveau d'un an auparavant (contre +0,6 % en France).

Au 4^e trimestre 2023, l'emploi progresse légèrement de 0,2 % en Loire-Atlantique et en Mayenne. Il est quasi stable en Maine-et-Loire (+0,1 %), dans la Sarthe (+0,1 %), et en Vendée (-0,1 %). La région bénéficie de la croissance de l'emploi public (+0,9 %) tandis que l'emploi privé n'augmente plus. Sur un an, l'emploi privé progresse de 0,7 % dans la région contre +0,4 % en France. Sur la même période, l'emploi public est en hausse de 1,4 % dans les Pays de la Loire, soit légèrement moins qu'au niveau national (+1,7 %).

L'emploi ralentit nettement dans le tertiaire marchand et recule de nouveau dans l'intérim

Dans le secteur tertiaire marchand hors intérim, l'emploi salarié ralentit nettement au 4^e trimestre 2023. Il est quasi stable, à +0,1 %, après +0,6 % au 3^e trimestre 2023, soit une création nette de 360 emplois. En France, l'emploi est quasi stable également (-0,1 %). Les secteurs des services aux entreprises (+0,4 %, +550 emplois), des services financiers (+0,3 %, +170 emplois), du transport (+0,2 %, +180 emplois) tirent l'emploi vers le haut. En revanche, ce dernier recule dans l'hébergement-restauration (-0,9 %, -520 emplois), dans les services immobiliers (-0,6 %,

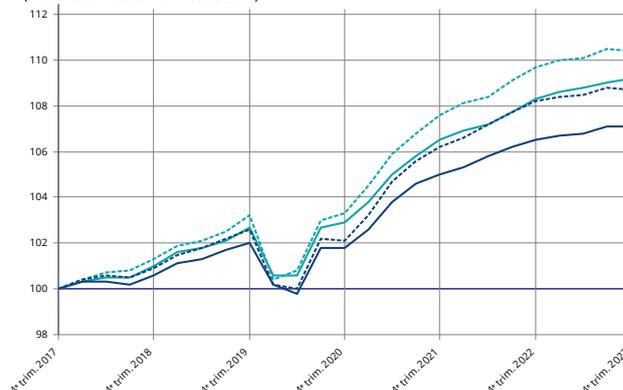
-70 emplois), et plus modérément dans les services aux ménages (-0,2 %, -130 emplois).

L'emploi dans le tertiaire marchand hors intérim augmente en Mayenne (+0,4 %), et plus modérément en Maine-et-Loire (+0,2 %). Il est quasi stable en Loire-Atlantique et dans la Sarthe (+0,1 %). En revanche, il se replie en Vendée (-0,5 %). Sur un an, l'emploi dans le tertiaire marchand hors intérim augmente de 1,3 % dans la région et de +0,8 % en France.

► 1. Évolution de l'emploi salarié

— Emploi salarié total - Pays de la Loire
— Emploi salarié total - France hors Mayotte
- - - - - Emploi salarié privé - Pays de la Loire
- - - - - Emploi salarié privé - France hors Mayotte

(indice base 100 au 4^e trimestre 2017)

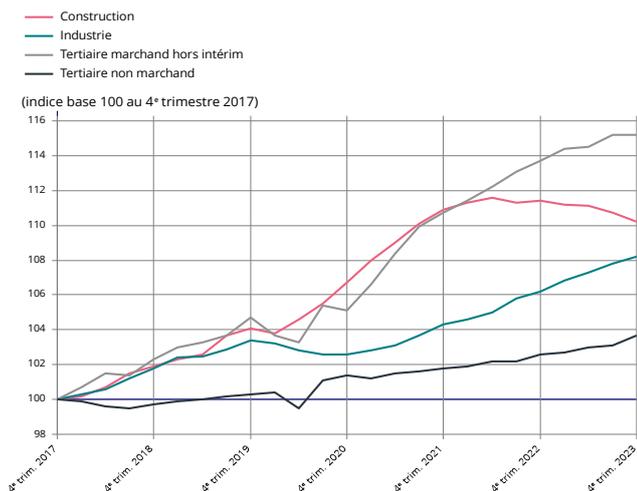


Note : Données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents ; données CVS, en fin de trimestre.

Champ : Emploi salarié total.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf, Dares, Insee.

► 2. Évolution de l'emploi salarié par secteur dans les Pays de la Loire



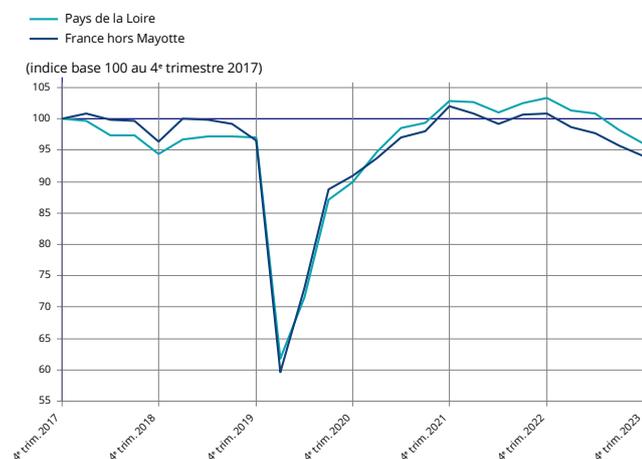
Note : Données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents ; données CVS, en fin de trimestre.

Champ : Emploi salarié total.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf, Dares, Insee.

Le nombre d'intérimaires, comptabilisés dans le tertiaire quel que soit le secteur dans lequel ils effectuent leur mission, continue de reculer (-2,2 %, après -2,5 % au trimestre précédent), pénalisé notamment par une baisse dans le secteur industriel mais aussi dans les services marchands (hors commerce). En France, la baisse est moins importante (-1,7 %). L'emploi intérimaire baisse dans tous les départements, avec une baisse plus marquée en Vendée. Sur un an, l'emploi intérimaire se replie nettement dans la région (-7,1 %) et un peu moins en France (-6,6 %). Il est désormais sous son niveau d'avant-crise dans la région (-1,1 %) et en France (-2,5 %).

► 3. Évolution de l'emploi intérimaire



Note : Données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents ; données CVS, en fin de trimestre.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf, Dares, Insee.

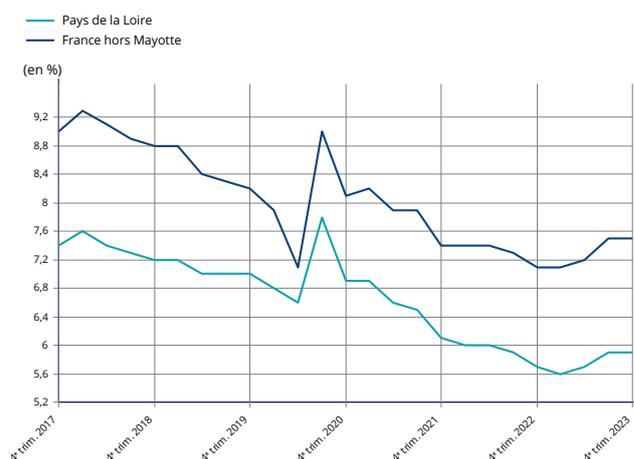
L'emploi ralentit dans l'industrie et poursuit son recul dans la construction

L'emploi industriel ralentit au 4^e trimestre 2023 dans la région : +0,3 %, après +0,5 % au trimestre précédent. En France, il augmente au même rythme : +0,3 %. L'emploi industriel augmente plus fortement en Maine-et-Loire (+0,6 %), en Loire-Atlantique (+0,3 %) et en Vendée (+0,2 %). L'emploi est quasi stable dans la Sarthe (+0,1 %). Les effectifs croissent vivement dans le secteur des biens d'équipements (+0,8 %). L'emploi augmente plus modérément

dans le secteur des matériels de transport (+0,6 %), de la cokéfaction-raffinage (+0,5 %) et dans les autres branches industrielles (+0,2 %), tandis qu'il est stable dans le secteur de l'industrie agroalimentaire. Sur un an, l'emploi industriel progresse de 1,9 % dans la région et de 1,1 % en France.

Dans la construction, l'emploi recule pour le quatrième mois consécutif : -0,4 % au 4^e trimestre 2023, comme au trimestre précédent. En France, la baisse est moins marquée (-0,2 %). L'emploi recule en Loire-Atlantique (-0,8 %), en Mayenne (-0,6 %) et en Maine-et-Loire (-0,5 %). Il est quasi stable en Vendée (+0,1 %) et augmente dans la Sarthe (+0,4 %). Sur un an, l'emploi dans la construction recule de 1,0 % dans la région et de 0,7 % en France.

► 4. Taux de chômage



Note : Données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents ; données CVS.

Sources : Insee, Enquête Emploi et taux de chômage localisés.

Le taux de chômage se maintient sous la barre des 6 %

Au 4^e trimestre 2023, le taux de chômage dans les Pays de la Loire est stable, à 5,9 % de la population active. En France, il est stable également et s'établit à 7,5 %. Les Pays de la Loire sont la seule région française où le taux de chômage reste inférieur à 6,0 %. Le taux de chômage est stable ou quasi stable dans tous les départements. La Mayenne (4,8 %) et la Vendée (5,3 %) se situent respectivement aux 3^e et 5^e rangs des départements français ayant les plus faibles taux de chômage.

Sur un an, le taux de chômage est stable ou quasi stable dans la plupart des zones d'emploi. Il augmente cependant dans celles Redon - partie Pays de la Loire (+0,7 %), de Laval (+0,5 %), et plus modérément dans celles de Châteaubriant, de la Roche-sur-Yon, et des Herbiers-Montaigu (+0,3 %). Cette dernière affiche cependant le plus faible taux de chômage des zones d'emploi françaises (3,6 %). Après avoir connu une baisse tendancielle depuis le 3^e trimestre 2020, le nombre de demandeurs d'emplois en catégorie A augmente très légèrement au 4^e trimestre 2023 : +0,2 %, après +0,1 % au trimestre précédent. Il se situe à 1,6 % au-dessous de son niveau du 4^e trimestre 2022. On dénombre ainsi 129 910 demandeurs d'emplois de catégorie A en moyenne au 4^e trimestre 2023 dans la région.

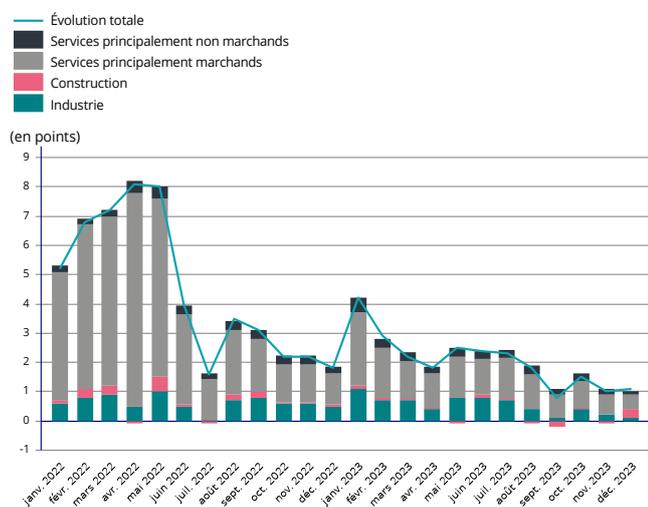
L'activité économique poursuit son ralentissement

Mesurée par le nombre d'heures de travail payées par les employeurs, l'activité dans la région ralentit de nouveau au 4^e trimestre. Elle dépasse cependant de 1,2 % son niveau du 4^e trimestre 2022 (contre +0,9 % en France), après +1,6 % au trimestre précédent. Dans la région, l'activité ralentit de nouveau dans l'industrie (+0,9 %, après +1,5 % au trimestre précédent) et dans le secteur tertiaire marchand (+1,3 %, après +2,0 % au trimestre précédent). Elle est quasi stable dans le secteur tertiaire non marchand (+2,0 %, après +2,1 % au trimestre précédent). Dans la construction, la variation des heures rémunérées du

4^e trimestre 2023 n'est pas totalement représentative de la variation de l'activité (cf. avertissement), cette dernière resterait finalement inférieure à son niveau du 4^e trimestre 2022. L'activité reste nettement supérieure à son niveau de 2022 dans tous les départements (de +1,1 % à +2,1 %), hormis dans la Sarthe où elle est quasi stable (+0,1 %), en lien avec un secteur tertiaire marchand peu dynamique et un secteur industriel en léger repli. En janvier 2024, l'activité dans la région ralentirait de nouveau : +0,6 %, après +1,2 % en moyenne au 4^e trimestre 2023.

Au 4^e trimestre 2023, dans les Pays de la Loire, le chiffre d'affaires se replie de nouveau dans la construction, mais moins qu'un niveau national. En revanche, il progresse au même rythme dans la région et en France dans le commerce, mais cette hausse est plus liée à l'inflation qu'à la consommation des ménages qui se stabilise en France au 4^e trimestre. Dans l'industrie, il recule dans le secteur agroalimentaire alors qu'il est stable au niveau national et se stabilise dans le secteur des autres branches industrielles tandis qu'il progresse en France.

► 5. Contributions sectorielles mensuelles à l'évolution des heures rémunérées par rapport au même mois de l'année précédente – Pays de la Loire



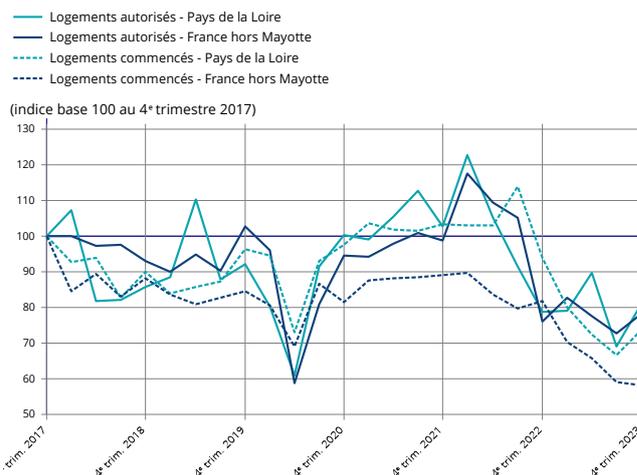
Note : Ensemble des heures rémunérées des salariés y compris les heures supplémentaires ainsi que les absences pour lesquelles le salarié est rémunéré.
Champ : Secteur privé hors secteur agricole.
Source : DSN – traitement provisoire, Insee.

Rebond du nombre de logements autorisés et commencés dans le parc collectif

Dans les Pays de la Loire, 6 360 logements sont autorisés à la construction au 4^e trimestre 2023, soit 17,1 % de plus qu'au trimestre précédent. Cette hausse est plus marquée qu'au niveau national (+7,8 %). Dans la région, le nombre de permis de construire se redresse après une baisse significative au 3^e trimestre. La hausse est portée par le rebond important du nombre d'autorisations dans le parc collectif (+46,0 %, après -32,2 % au trimestre précédent). En revanche, le nombre d'autorisations continue à diminuer pour les logements individuels (-9,3 %, après -12,1 % au trimestre précédent).

Au 4^e trimestre 2023, 5 130 logements sont commencés (mis en chantier) dans les Pays de la Loire. Ce nombre augmente de 10,4 % par rapport au trimestre précédent, tandis qu'il diminue au plan national (-1,6 %). Cette hausse met fin à une série de 4 trimestres consécutifs de baisse. Le nombre de logements commencés augmente fortement pour le parc collectif (+35,2 %, après +0,7 % au trimestre précédent) tandis qu'il continue à diminuer pour les logements individuels (-8,5 %, après -13,5 % au trimestre précédent).

► 6. Évolution du nombre de logements

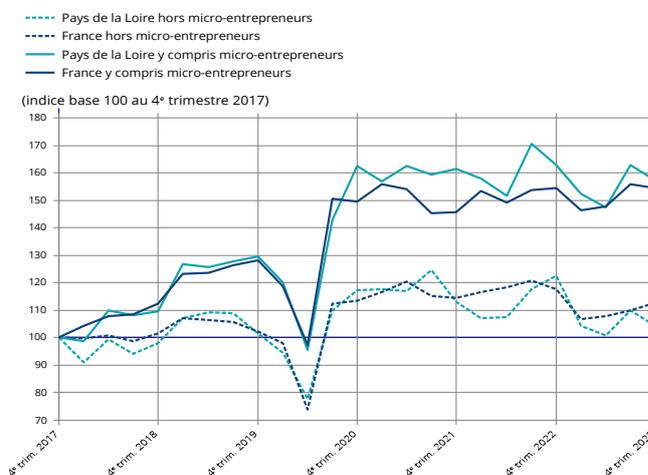


Note : Données en cumul trimestriel CVS-CJO, en date réelle.
Source : SDES, Sit@del2.

Baisse des créations d'entreprises, nouvelle hausse des défaillances

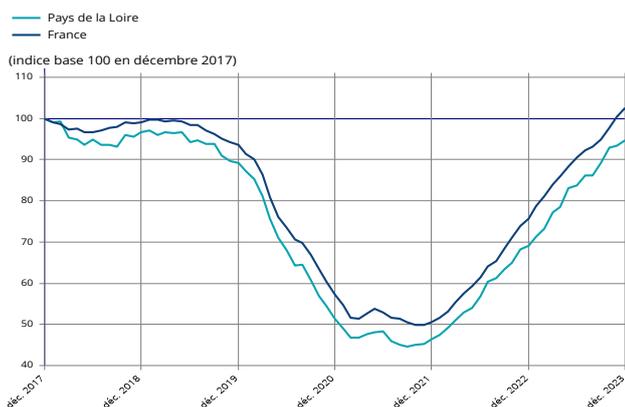
Au 4^e trimestre 2023, 11 340 entreprises sont créées dans les Pays de la Loire. Ce nombre diminue de 3,6 % par rapport au trimestre précédent. Cette baisse fait suite à un trimestre de nette hausse (+10,6 %). En France, la baisse des créations d'entreprises est moins marquée (-1,0 %). Dans la région, les créations d'entreprises individuelles et de sociétés se replient (-5,0 %, après +9,0 % au trimestre précédent). Dans le même temps, les immatriculations de micro-entrepreneurs diminuent dans une moindre mesure (-2,8 %, après +11,6 % au trimestre précédent). Les créations d'entreprises se replient le plus fortement dans le secteur de la construction (-16,4 %), où les créations d'entreprises individuelles et de sociétés chutent (-25,1 %). Elles diminuent dans les services (-4,4 %) et sont stables dans le commerce, les transports et l'hébergement-restauration (+0,1 %). En revanche, la hausse se poursuit dans l'industrie (+4,7 %). Sur un an, les créations d'entreprises baissent dans la région (-3,4 %), tandis qu'elles sont stables au niveau national (+0,1 %).

► 7. Créations d'entreprises



Note : Données trimestrielles corrigées des variations saisonnières (CVS).
Champ : Ensemble des activités marchandes hors agriculture.
Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements – Sirene).

► 8. Défaillances d'entreprises



Note : Données mensuelles brutes au 29 sept. 2023, en date de jugement. Chaque point représente l'évolution du cumul des 12 derniers mois.

Source : Fiben, Banque de France.

Fin décembre 2023, 2 350 défaillances d'entreprises sont enregistrées sur les douze derniers mois dans les Pays de la Loire. Le nombre de défaillances d'entreprises augmente de 6,0 % au 4^e trimestre, soit moins qu'au niveau national (+8,3 %). Cette tendance à la hausse s'observe de manière continue depuis 9 trimestres. La construction enregistre une hausse de 8,2 % ce trimestre (soit 33 défaillances supplémentaires). Ce secteur, ainsi que celui du commerce, contribuent le plus à l'augmentation régionale. Sur un an, les défaillances d'entreprises augmentent de 37,2 % dans la région, à un rythme légèrement plus élevé qu'au niveau national (+35,6 %). Le niveau des défaillances est désormais supérieur de 6,1 % à son niveau d'avant-crise du 4^e trimestre 2019 dans la région et de 9,5 % en France.

Une fréquentation hôtelière en retrait

Au 4^e trimestre 2023, dans les Pays de la Loire, les hôtels enregistrent 1,5 million de nuitées, soit une fréquentation en recul par rapport au 4^e trimestre 2022 (-2,0 %). Cette baisse est néanmoins moins prononcée qu'en France métropolitaine (-3,3 %). Si la clientèle française est moins présente dans les hôtels ligériens (-3,5 % contre -4,9 % au niveau national), la fréquentation de la clientèle étrangère est en forte hausse par rapport à la même période de 2022 (+14,7 % contre -0,1 % en France métropolitaine). Comparé au 4^e trimestre 2022, le nombre de nuitées est stable en Loire-Atlantique et en Vendée : la forte hausse des nuitées étrangères permet de compenser le recul des nuitées françaises. A contrario, la fréquentation recule fortement dans les hôtels sarthois (-10,7 %). ●

Avertissement sur les créations d'entreprises : Depuis le 1^{er} janvier 2023, les formalités de création d'entreprises doivent obligatoirement s'effectuer sur le guichet électronique des formalités d'entreprises. Ce changement fragilise le suivi mensuel des créations d'entreprises. Les évolutions des créations d'entreprises enregistrées sur les premiers mois de l'année 2023 doivent donc être interprétées avec une grande prudence. (cf. [onglet Documentation de la version web de la publication nationale](#)).

► Pour en savoir plus

- [Note de conjoncture](#), Insee Conjoncture, mars 2024.
- [Une photographie du marché du travail en 2023](#), Insee Première n° 1987, mars 2024.
- Des indicateurs conjoncturels régionaux sont disponibles dans le [Tableau de bord conjoncturel](#) des Pays de la Loire sur [insee.fr](#).

Avertissement sur les DEFM : Une expérimentation d'accompagnement renforcé vers l'emploi des bénéficiaires du RSA (BRSA) a été initiée en avril 2023 dans 18 territoires de France. Elle conduit à enregistrer progressivement à France Travail l'ensemble des BRSA de ces territoires. Fin décembre 2023, cette expérimentation concerne environ 15 200 personnes dont 11 000 sont comptabilisées comme demandeurs d'emploi. Dans la région, les territoires concernés se situent dans la Mayenne et la Loire-Atlantique. (cf. [Dares Indicateurs](#)).

Avertissement sur les heures rémunérées : Pour les mois de décembre 2023 et janvier 2024, dans le secteur de la construction, la variation des heures rémunérées n'est pas représentative de la variation de l'activité qu'elle est censée illustrer. Les heures rémunérées dans la construction sont, dans quasiment toutes les régions, par rapport au même mois de l'année précédente, en forte augmentation en décembre 2023 et en forte baisse en janvier 2024. Ces évolutions viennent du fait que, dans la construction, les congés des salariés ne sont pas rémunérés directement par l'employeur mais par des caisses indépendantes et ne sont donc pas pris en compte. Or le positionnement atypique des vacances scolaires a entraîné, par rapport à l'année précédente, moins de congés en décembre 2023 et davantage en janvier 2024.

Avertissement sur les indices de chiffres d'affaires : Depuis le deuxième trimestre 2023, l'Insee produit et met à disposition des indices de chiffre d'affaires (ICA) régionaux. Cette source, toujours en phase d'expertise, est à considérer avec prudence. Ces indices permettent de mesurer mensuellement l'évolution de l'activité des entreprises. Ils sont élaborés chaque mois à partir des déclarations mensuelles de TVA faites par les entreprises mono et quasi-mono régionales relevant du régime fiscal réel normal pour le paiement de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA). Les séries sont en valeur et corrigées des variations saisonnières et des effets de calendrier (CVS-CJO).

Guillaume Coutard, Samuel Deheeger, Christelle Manceau, Yohann Rivillon (Insee)

► Contexte international : la zone euro à la traîne de l'économie mondiale

En 2023, les économies mondiales ont évolué en ordre dispersé. La croissance américaine a ainsi atteint +2,5 % contre +0,5 % dans la zone euro, où l'activité est globalement étale depuis la fin 2022. L'Europe est restée exposée à des prix énergétiques élevés, bien qu'en repli, et pâtit des effets du resserrement monétaire. L'économie américaine y a été moins sensible, bénéficiant de puissants soutiens publics. En Chine, passé le rebond consécutif à la réouverture de l'économie, la croissance s'est stabilisée à un rythme sensiblement inférieur à celui de la décennie 2010, pénalisée notamment par la contraction du secteur immobilier. Ces divergences conjoncturelles se prolongeraient début 2024.

► Contexte national : La reprise se fait attendre

Au quatrième trimestre 2023, le PIB français est resté quasi stable (+0,1 %). La consommation des ménages s'est stabilisée tandis que l'investissement, des ménages comme des entreprises, a reculé. Le commerce extérieur a soutenu l'activité mais ce soutien provient, pour une large part, d'un phénomène de déstockage. L'épisode inflationniste s'estompe : l'inflation est tombée à +3,0 % sur un an en février 2024. L'emploi salarié a nettement ralenti en 2023, augmentant de 0,6 % sur l'année. Début 2024, le climat des affaires se situe un peu en deçà de sa moyenne de longue période. Les premières données disponibles pour janvier 2024 (notamment production industrielle et consommation des ménages) sont mal orientées et la croissance serait nulle au premier trimestre. L'amélioration de la consommation ne se traduirait dans la croissance qu'au printemps (+0,3 % prévu au deuxième trimestre 2024).

